

À PROPOS D'UN REFERENDUM ...

Les Syndicats ne savent guère quelle attitude prendre face au référendum. Ne croyez pas qu'ils soient à court d'idées, ils pensent plutôt à leur avenir. Il y aurait sous peu un fromage (sans trous) à partager. Ils veulent s'en montrer dignes pour ne pas perdre leur part.

Les stratèges de la défense des intérêts de la classe laborieuse se tatent ou se concertent suivant les goûts. Ils ne peuvent pas recommander le *oui*, la couleuvre serait trop dure à avaler. Une partie du P.S.U. leur tend la perche avec le boycott par l'abstention, mais ce ne serait pas civique. Il reste le *non* direz-vous. Oui, mais voilà: comment dire *non* alors qu'on espère le *oui* pour pouvoir aller siéger au Sénat économique.

Des "provocateurs" feront remarquer qu'en acceptant d'aller à Matignon les Syndicats ont évité au pouvoir de s'écrouler, et ont accepté de transposer la lutte sur le plan électoral. Le refus de certains de faire campagne pour le *non* doit-il être interprété comme une acceptation du pouvoir gaulliste?

Avouons que la situation n'a rien d'agréable pour eux. Le cul entre deux chaises il leur tarde que ce soit fini. En attendant, ils font ceux qui ne sont au courant de rien, tout en astiquant les serviettes qu'ils porteront le jour où ils siégeront, au nom de la "participation", dans une quelconque assemblée. Pour faire sérieux, ils préparent sagement des projets de loi qui permettront à la classe ouvrière d'accéder au bonheur et à la félicité. Ne sont-ils pas les représentants éclairés de celle-ci?

Cogitez bien, Messieurs, si vous saviez ce que vos sales combines nous laissent froids ! Il y a longtemps que nous savons à quoi nous en tenir. Que vous fassiez voter blanc ou noir, rouge ou vert, là n'est pas l'important car l'issue du référendum est bien connue. Le pouvoir n'a pas choisi ses dates au hasard. Le "*oui*" sera majoritaire et la "réforme" (de la répression) sera adoptée.

Nous nous battons pour que vous n'alliez pas participer à la distribution des coup de triques. Voilà l'essentiel. Nous mettons tout en oeuvre pour que vous ne puissiez pas aller siéger au Sénat économique ou ailleurs. Car si un jour vous y mettez les pieds nos vies ne pèseront pas lourd. Fort de l'approbation des syndicats les flics n'épargneront pas les quelques malheureux qui oserait se mettre en travers de la marche vers l'expansion, vers le bonheur universel par le travail permanent.

Alors votre opinion sur le vote est bien peu de chose par rapport à la trahison que vous vous apprêtez à faire. Sachez simplement que quel que soit le résultat du référendum nous n'y êtes pas encore dans les salons du gouvernement. Nous vous la ferons tirer la langue.

LE REFERENDUM, UNE FAUSSE BATAILLE!

Le 5 décembre 1965, la bourgeoisie de droite et de gauche appelait à voter pour élire le Président de la République au suffrage universel.

L'Union Anarcho-Syndicaliste expliquait alors dans un tract diffusé dans toute la France, quels étaient les impératifs capitalistes du moment:

- *l'automation et la concentration des usines, avec réduction des effectifs;*
- *les prix compétitifs dans le cadre de la concurrence internationale; ... c'est-à-dire l'abaissement des prix de revient par le blocage des salaires;*
- *la détente du marché de l'emploi; ... par l'extension d'une réserve de chômeurs favorisant une politique de bas salaires;*
- *la rentabilité des entreprises et la chasse aux "pertes de travail"; ...par le renforcement de la discipline et l'accélération des cadences;*
- *la rentabilité de l'Education Nationale ... par un enseignement sélectif répondant aux besoins de l'économie capitaliste et limitant l'enseignement supérieur à la formation des futurs cadres du régime.*

- la "modernisation" des syndicats ouvriers grâce aux "structures de dialogue"... c'est-à-dire l'intégration des syndicats, leur transformation en rouages de l'Etat, en organisme d'exécution du Plan;
- exécutif "fort", Etat omniprésent, omnipotent...

QU'Y A T-IL DE CHANGÉ?

Rien en ce qui concerne les objectifs du capitalisme et de son Etat, si ce n'est le slogan "participation" qui n'est qu'un savant camouflage.

L'UNION ANARCHO SYNDICALISTE précisait alors:

"Telles sont les exigences concrètes de la survivance du capitalisme français et de l'Etat... Quels que soient ceux qui entreprennent la gestion du régime capitaliste. Le suffrage universel a déjà porté au Pouvoir des politiciens "de gauche" des "candidats ouvriers",

- au temps du "retrouvez vos manches, la grève est l'arme des trusts" de Thorez et W.Rochet...

- au temps de "l'Algérie c'est la France, la seule négociation c'est la guerre" de Mitterrand et Mendès-France...

- au temps de la "Pacification" de Lacoste et Mollet...

- aujourd'hui, en Angleterre, le "socialiste" Wilson intègre les syndicats ouvriers à la "politique des revenus".

Et l'U.A.S. appelait les travailleurs à LA VRAIE BATAILLE:

Un travailleur digne de ce nom ne choisit pas un Chef de l'Etat, IL NE VOTE PAS!

La vraie bataille, la seule bataille c'est la généralisation dans tous le pays de ce que furent la grève des mineurs de 63, les dures grèves du printemps 65 à Sochaux, Vénissieux, Nantes, que toutes les directions syndicales C.G.T., C.F.T.C., F.O. laissèrent pourrir isolément.

DEPUIS:

... il y a eu de nouvelles et très dures grèves en 1967: Rhodiaceta, les mines de fer, torpillées comme les précédentes par les directions syndicales;

... il y a eu MAI 68! MAI 68, qui, grâce aux étudiants et aux travailleurs débordant enfin leur mandarin syndicaux, ont ébranlé le régime gaulliste, démystifié les rapports sociaux hiérarchisés, démasqué le régime capitaliste, sa violence et ses répressions.

MAI 68, qui a prouvé que la seule lutte valable, c'est l'organisation de l'action directe généralisée débouchant sur l'expropriation capitaliste et la gestion directe (qui n'ont rien à voir avec les nationalisations bourgeoises du type Renault, Charbonnages de France ou chemins de fer espagnols). C'est le refus de l'intégration des syndicats à l'état.

MAI 68, qui a fait apparaître clairement:

- la comédie de la négociation à tout prix (accords de Grenelle);

- la trahison de tous ceux, syndicats et partis, qui ont dévié le mouvement d'action directe vers la voie de garage électorale("Elections-trahison").

ET ÇA RECOMMENCE!

Après la "grève d'avertissement" du 12 mars, les directions syndicales détournent à nouveau l'attention des travailleurs vers le référendum-plébiscite, vers un problème succédant du "non", vers l'alternative gouvernementale "de gauche".

C'est ainsi que l'Anarcho-Syndicaliste n°83 (Fév.69) s'élève contre un texte des syndicats de Loire-Atlantique où dirigeants sociaux-démocrates, trotskystes et anarcho-syndicalistes (qu'ils disent) prétendent que *"l'union sans exclusive (?) des Partis de gauche, est seule susceptible d'ouvrir des perspectives politiques claires et valables à la population laborieuse"*.

C'est ainsi que nous avons reçu un "Appel aux militants, des syndicats de la CGT-FO et de la F.E.N." (appel auquel le secrétaire de l'UDFO de L.A. nous demande d'adhérer), qui prône le "non" au référendum et donc engage les militants à se lancer dans cette fausse bataille voulue par la bourgeoisie gaulliste.

Déjà en 1965, les anarcho-syndicalistes de l'UAS, refusaient leur soutien au "démocrate" André Morice présenté par le secrétaire de l'UDFO comme un obstacle à l'évolution fascisante du gaullisme, et affirmaient qu'on ne lutte pas contre le fascisme par le moyen du suffrage universel.

Il en sera de même cette fois encore:

NOUS NE CAUTIONNERONS:

- ni la "démocratie bourgeoise",
- ni les partis faillis,
- ni les bureaucraties syndicales.

Comme en 1965, nous disons aux travailleurs que *"l'isoloir n'a jamais été un terrain de combat pour la classe ouvrière; ses vraies batailles, celle-ci les a livrées dans la rue et dans les usines"*.

REFUSONS l'intégration du syndicalisme à l'Etat;

REFUSONS toute participation, y compris la participation au referendum-plébiscite!

UN DOCUMENT!

Section F.O. Roussel-Uclaf Romainville:

LA SECTION F.O. ACCUSE:

Le jeudi 13 février dernier, Annie Russier, secrétaire de notre section était convoquée à 14 heures dans le bureau du commissaire Bossart, quai de l'Horloge, à Paris. La convocation ne précisait d'ailleurs pas son objet.

Le commissaire lui annonçait que Monsieur Roussel portait plainte contre X pour un article paru dans le *Drapeau Rouge*, fin octobre, qui disait au sujet de l'ouvrier de 22 ans mort à Vertolaye: *"Roussel est un patron donc un assassin"*. En conséquence, Annie Russier allait être inculpée de diffamation publique!

Annie Russier expliquait alors qu'elle ne comprenait pas pourquoi elle pourrait être inculpée dans cette affaire.

Mais bien sûr, tout était prévu et le commissaire répondit aussi sec que:

- 1- La section F.O. Roussel-Uclaf était le syndicat le plus virulent de l'usine.
- 2- *Echo syndical* et *Drapeau Rouge* étaient, d'après les experts, tapés avec la même machie et tirés sur le même papier.

Le commissaire demandait à notre secrétaire de reconnaître que c'était bien elle, Annie Russier qui écrivait le *Drapeau Rouge*.

Devant son refus, il venait, accompagné d'un assistant, perquisitionner son appartement, dans le but de trouver l'objet qui allait la confondre: la machine à écrire.

C'est ainsi que jeudi après midi, grâce à Monsieur Roussel, l'appartement de la secrétaire de notre section F.O. était passé au crible, de la cuisine à la chambre d'enfants, par deux employés de la police qui, ne trouvant aucune preuve, mirent en désespoir de cause, les scellés sur une vieille machine à écrire, alors qu'il est évident, même à première vue qu'elle n'a rien à voir avec celle qui tape le *Drapeau Rouge*!

Comme on le voit, c'est gros. Mais il faut croire que la section F.O. de l'usine gêne quelque peu notre direction et qu'être secrétaire de cette section qui essaie par tous les moyens de défendre, face au patron, tous les travailleurs de l'entreprise; est une raison suffisante pour avoir son domicile personnel mis sans dessus-dessous par la police.

Pourtant, Monsieur Roussel, le puissant, le fort, n'attaque pas directement. Il lui faut le biais du *Drapeau Rouge*. Et bien, nous allons lui enlever cette peine.

Voici pour mémoire l'article incriminé:

MORT POUR LE CAPITAL

Un ouvrier est mort à Vertolaye. Un ouvrier de 22 ans. Roussel a dû avoir une pensée pour cet homme,

quelques mots pour la famille. Et puis c'est tout. Il a l'habitude que des ouvriers meurent d'accident ou d'usure dans ses usines. L'industrie chimique est dangereuse, mais tant qu'on ne dépasse pas trop le taux d'accidents moyen, on ne risque pas de s'attirer des ennuis et l'on peut continuer à tourner dans les mêmes conditions d'insécurité. On fait simplement des gestes, une enquête, une étude par pudeur. C'est comme à l'armée, on a droit à un pourcentage de pertes humaines.

Roussel est un patron donc un assassin. Ce qui compte pour lui, ce sont ses actions qui montent à la Bourse. Elles y montent parce que ses usines produisent plus que ses concurrents et pour produire plus il faut axer tous efforts sur la production en distrayant le moins possible d'argent sur les secteurs improductifs: changement de vieux matériel, amélioration technique, sécurité, diminution du temps de travail, embauche...

C'est la loi capitaliste de la rentabilité qui tue les travailleurs, les producteurs.

Roussel et Cie, vos crimes, à défaut d'être jugés par un tribunal sont jugés dans la conscience de milliers d'entre nous et nous vous les ferons payer le jour où nous ferons sauter votre système.

Et si nous ignorons qui en est l'auteur, nous disons, nous section F.O. Roussel-Uclaf, et aucun ouvrier ne nous démentira, que les termes employés sont justes.

Il n'est qu'à rappeler ici quelques uns des accidents survenus ces dernière! années:

- on se souvient de cet ouvrier qu'on savait être sujet à des malaises fréquents et qu'on a envoyé faire une soudure au chalumeau, tout seul dans un atelier désert: il est mort, brillé vif sur son chalumeau;

- on se souvient encore de Lucas, mort quelques jours avant Noël 64, et de ses camarades blessés dont certains très sérieusement dans l'explosion aux sulfures. Et cela, parce qu'il fallait, pour que la production sorte à temps, réchauffer rapidement les bouteilles de gaz gelées.

- il y a aussi la mort de cette jeune femme de Vertolaye, glissant sur l'escalier dont on n'avait pas enlevé la glace. Celle encore toujours inexplicquée de cet ouvrier de Vertolaye aussi, au cours d'un essorage, celle enfin qui fit l'objet de l'article incriminé du *Drapeau Rouge*. Et bien d'autres...

- des blessés, des handicapés à vie, il y en aurait une longue liste: mains cassées dans les engrenages de machines, explosions entraînant des brûlures extrêmement graves comme celle du "Pasteur" en 67, ouvriers écrasés sous une grue en 63, etc...

Pour tous ces accidents on invoque la fatalité et aucune enquête ne peut être faite pas le comité d'hygiène et de sécurité.

On se souvient que pour l'explosion des sulfures, aucun des délégués des travailleurs ne put aller sur les lieux et que c'est la direction qui choisit les témoins à présenter au CHS. Le résultat de l'enquête, nous ne l'avons jamais connu.

Et cela n'a pas changé avec les années. Roussel n'admet pas plus aujourd'hui qu'hier que le CHS fasse son travail. Et qui plus est, quand celui-ci demande de visiter les ateliers, avant qu'ils soient mis en service, ou d'apporter des modifications indispensables à la sécurité des travailleurs, il refuse...

Ce n'est pas lui en personne certes, comme ce n'est pas lui en personne qui a ordonné à l'ouvrier d'aller souder tout seul, comme ce n'est pas lui en personne qui a ordonné à Lucas de réchauffer la bouteille ce matin du 21 décembre.

Mais c'est lui, Roussel, qui demande à nos chefs de faire sortir coûte que coûte la production. Et si des incidents graves ne se transforment pas plus souvent en catastrophes, c'est grâce bien souvent aux ouvriers qui, avec les moyens du bord, évitent de justesse, que l'accident ait lieu.

Et c'est pour tout cela que nous, section F.O. Roussel-Uclaf, nous reprenons à notre compte les termes de l'article.

Voilà ce que nous, section F.O. avons à dire sur le grave problème des accidents et nous n'avons certainement pas épuisé le sujet.

Alors, que Monsieur Roussel ne se fatigue pas à aller chercher le biais du *Drapeau Rouge* ou un autre pour nous attaquer. Qu'il attaque la section F.O. directement et franchement. Nous ne craignons pas d'aller nous expliquer - et les ouvriers pas davantage - sur un problème qui touche, la vie des travailleurs.

Romainville le 16.2.69

EN LIBERTE SURVEILLEE...

Quelques instants avant la clôture de la discussion qui précédait le vote sur la résolution générale, le délégué du syndicat des métaux de Bordeaux, s'exprimait ainsi, en s'adressant au bureau confédéral:

Nous continuerons le combat, car c'est un combat, pour que, le moment venu, le passage de la résolution qui affirme "qu'en aucun cas les organisations F.O. ne participeront à des organismes de type corporatiste", devienne une réalité, par le refus catégorique et sans nuances d'aller siéger dans les organismes d'état.

Nous allons laisser au C.C.N., le mandat "de suivre les évolutions". "Nous n'oublierons pas, que le C.C.N. est l'émanation des U.D. et des fédérations, et que par conséquent, à travers ces organismes par l'intervention de nos syndicats de base, nous ferons en sorte de ne pas permettre que quelques-uns d'entre vous deviennent des sénateurs gérants du système capitaliste. De toute façon, je reste convaincu, que les travailleurs sauraient reconstruire leurs organisations de combat, indépendantes de l'état et du patronat, s'il arrivait que le mouvement syndical termine sa carrière honteusement; par intégration dans l'appareil d'état.

Autrement dit, les dirigeants de l'organisations sont considérés en liberté surveillée par bon nombre de militants et de syndicats.

Sans nous faire d'illusions, sans surestimer la portée de nos interventions à ce congrès, mais en prenant l'exacte mesure de ce qui a été dit par plusieurs délégués, on peut dire qu'au moins sur un point essentiel pour nous: le refus de l'intégration, nous avons avancé sérieusement.

Pour qui connaît bien F.O. et sa composition, il faut apprécier à leur juste valeur les déclarations de quelques délégués, réformistes, (ce qui n'a rien de péjoratif) qui expliquent à la tribune leur expérience décevante dans les C.O.D.E.R. et qui se "sentiraient soulagés" si on leur disait de ne pas aller siéger dans les futures assemblées régionales.

L'important, c'est que ce soient ces militants, qui ayant cru à ces expériences, viennent dire tout ce qu'elles ont de négatif pour le mouvement syndical.

Je crois que ce congrès a montré que nous avons eu raison de tenir bon, depuis quelques années.

Les anarchos-syndicalistes, qui se sont exprimés, ont su retenir l'attention de nombreux militants.

Certes, des nuances existent encore parmi ceux qui se réclament de l'anarcho-syndicalisme. Nous ne devons pas les ignorer, mais les surmonter par et la discussion.

Cela ne doit pas nous faire perdre de vue l'essentiel: nous avons, actuellement des possibilités accrues de rassemblement de tous les militants qui se réclament de l'anarcho-syndicalisme ou du syndicalisme libertaire. (Quelle est la différence?)

Ce rassemblement, il faut, rapidement, le coordonner autour de quelques principes fondamentaux, mais aussi autour d'un programme à court, moyen et long terme. Les réunions des groupes U.A.S., les travaux de nos comités fédéraux, les rencontres nationales qui ont lieu actuellement avec d'autres camarades qui ne sont pas à l'U.A.S., doivent déboucher sur un plan de travail cohérent et précis, qui, par le tract, l'affiche, les journées d'études, l'intervention directe dans les actions, la présence plus soutenue dans nos syndicats de base, permette à l'anarcho-syndicalisme de redevenir un pôle d'attraction pour de nombreux militants ouvriers qui s'interrogent.

Il n'est pas question de prétendre que nous sommes en mesure, aujourd'hui, de construire la centrale anarcho-syndicaliste.

Mais il est certain que notre responsabilité sera immense si nous laissons passer les possibilités actuelles de regroupement, par manque d'organisation et d'esprit de responsabilité.

REALITES SUR LA REPRESSION DU 6 MARS A NANTES

(Extraits du tract distribué par les étudiants à la manifestation intersyndicale du 11 mars 69).

Le jeudi 6 mars, alors qu'étaient organisées les élections aux conseils de participation E. Faure, la police s'est chargée de montrer aux étudiants quel était ce "nouvel esprit", cet "ordre nouveau" qu'il s'agit aujourd'hui d'imposer à l'Université, avant de l'étendre demain à l'ensemble de la nation, comme le disait Faure lui-même en présentant sa loi à l'Assemblée Nationale.

Les "informations" données par la presse ayant été, comme d'habitude, scandaleusement mensongères, nous avons cru nécessaire de rédiger le présent texte pour que la population soit vraiment au courant de ce qui s'est passé.

Voici les faits...

- avant l'ouverture, toute la Faculté des Lettres est occupée par les flics;
- urnes gardées par les flics en civil et les *services d'action civique*;
- toutes les issues de la Faculté gardées par les flics en civil;
- derrière la faculté, corps urbains armés, C.R.S., chiens policiers...
- dès le début du vote, toute la Faculté est ratissée, interdiction de circuler dans les couloirs, de discuter; provocations et menaces continuelles des flics en civil. Il est impossible de se rendre en cours, il est même de fait impossible de voter.

Vers 10 h., alors que rien ne le justifiait, les flics vident les couloirs de la Faculté en matraquant et assomant tous ceux qui se trouvent à leur portée.

Vers midi, les C.R.S. ratissent les quartiers autour des Facultés en chargeant des groupes avec leurs camions (chemin de la Jonelière, jusqu'aux Cités Universitaires).

Vers 16 h., et malgré la parole de Magimel (commissaire divisionnaire) donnée au Doyen et à plusieurs étudiants, que les C.R.S. ne chargeraient pas, nouveaux ratissages, et matraquages, au cours desquels 3 de nos camarades sont pris et inculpés d'injures et de coups et blessures.

Tout cela pour obtenir le misérable pourcentage de 22,2% de votants contre 21,8 % la fois précédente. (Le vote n'ayant eu lieu toute la journée que sous le contrôle des scrutateurs et des flics en civil.)

Pour compléter, voici en témoignage des choses vues toute la journée par une personne travaillant à la Faculté:

A 9 h. du matin, alors que la faculté est remplie de policiers en civil, commence le déroulement des élections dans le grand hall. Dans le couloir de sortie, un groupe se forme. Le commissaire veut dégager le couloir, mais le doyen s'y oppose et promet aux étudiants que la police restera dans le grand hall. Mais en dépit de

L'opposition du doyen, le commissaire avec l'accord du préfet fait dégager le couloir par ses policiers en civil, avec une extrême violence (et malgré l'intervention personnelle d'un professeur).

C'est un peu plus tard, alors que les étudiants ont été évacués et stationnent calmement devant la faculté qu'interviennent les policiers en uniforme qui étaient stationnés aux abords immédiats des locaux universitaires (dans le vieux château qui appartient au rectorat).

Des jeunes qui manifestement n'avaient rien fait sont embarqués par la police. Le doyen et l'un des responsables du personnel interviennent personnellement pour que tous ces gens soient libérés immédiatement. La police garde quand même deux étudiants.

L'après midi, les flics s'en prennent à plusieurs étudiants, dont le seul tort était d'avoir les cheveux longs, et en particulier à Y.Cossis (président d'honneur de l'a.E.L.Îf.) qu'ils "invitent" énergiquement à déguerpir, voulant le précipiter du haut des marches-. En déséquilibre, Y.Cossis griffe un policier et est immédiatement arrêté. Je suis alors intervenu pour qu'il ne soit pas embarqué, mais en vain.

Peu après, le Doyen obtient la promesse de Magimel (commissaire divisionnaire) que les policiers en Uniforme vont se retirer et que ceux, en civil vont retourner dans le hall. La réalité : Une nouvelle charge des C.R.S. ; (ce qui prouve que les ordres venaient de beaucoup plus haut, et qu'il s'agissait véritablement, ce jour là, de frapper sur les étudiants.)

D'autres témoignages précisent le caractère provoquant de l'intervention des forces de "l'ordre" pendant cette journée.

Voici d'abord certains faits dont a été témoin M. Lafay, professeur, chef de la section de Français:

J'ai été témoin d'une scène qui s'est passée devant la porte de mon bureau, vers 9 h.30, c'est-à-dire pendant la période où, selon le communiqué de la Préfecture, "les élections se déroulaient dans l'ordre le plus complet"... Un officier en civil frappait à coups de poings un étudiant; il a cessé à la suite de mon intervention; le couloir, à ce moment là, n'était pas obstrué par les étudiants.

Alors que j'avais quitté mon bureau pour déposer dans la salle des professeurs des tracts protestant contre la présence à la faculté de policiers en civil, j'ai rencontré dans les escaliers conduisant aux étages des policiers en uniforme (donc à l'opposé de la salle de vote) qui en expulsaient avec violence les étudiants qui s'y trouvaient.

J'ai vu, de la fenêtre de mon bureau l'arrivée après 11 h. des cars de police; les étudiants massés devant la conciergerie (une centaine) se sont aussitôt dispersés. Mais ils ont été suivis, au pas de course par les policiers qui ont frappé et arrêté les moins rapides.

J'ai vu ensuite des policiers lançant des pierres contre des étudiants qui leur faisait face du côté de La Noë.

J'ai vu, vers 17 h. des étudiants effrayés se réfugier dans la salle du conseil ou dans les salles du premier étage à la suite de poursuite par les policiers dans les couloirs. J'ai noté que cette charge se produisait dans le quart d'heure suivant l'intervention des organisations syndicales auprès du préfet pour obtenir le retrait de la police.

J'ai entendu un officier de police se plaindre un peu plus tard de la présence d'étudiants dans les couloirs de la faculté. Quand ce policier en viendra-t-il à déplorer la présence d'agent de police dans les commissariats. Dois-je ajouter que j'ai été injurié (en compagnie d'un collègue du SNESsup) par un étudiant du RELLU qui nous a traité de "fasciste rouge", alors qu'il se trouvait dans un groupe de policiers?

Les provocations policières furent justifiées le lendemain pour l'opinion par les mensonges de la presse.

- dans PRESSE-OCEAN, le point de vue de la Préfecture: "... De 9h. à 10h.30, les opérations de vote se passèrent normalement. Toujours de source préfectorale, on estime qu'à cette heure-là, le pourcentage des étudiants, soucieux de voter, était assez élevé. Puis progressivement, l'un des deux accès au vote fut obstrué par des étudiants, dont le nombre peut être évalué entre 250 et 300. Devant cette situation, il faut nécessaire de recourir aux forces de l'ordre pour dégager cet accès.(!!!)"

- dans OUEST-FRANCE, beaucoup plus odieux encore: "Rassemblement dans un couloir donnant accès au hall, les contestataires lancèrent bientôt les traditionnels "CRS-SS". Débonnaires, les policiers en civil ne semblaient nullement disposés à l'affrontement. Mais des "CRS-SS", on passa rapidement à "La faculté aux étudiants; la police en usine"... (ce passage, comme bien d'autres choses, est tout simplement inventé de toutes pièces!!!)

C'est véritablement un régime policier qui s'instaure. Une des agressions les plus significatives fut celle de Letoumeux, président de l'A.E.S.N. (association des étudiants en sciences), à la sortie de la Bourse du travail, où il venait de tirer un tract sur la grève du 7 mars. Sortant vers 18h45 en compagnie de sa femme de la Bourse du Travail, il est interpellé par des flics en civil. L'hôtel de police, informé par radio-téléphone de la teneur des tracts, demandait leur (*mot illisible*) à Waldeck-Rousseau. A l'hôtel de police, on constitue, toujours illégalement, fiches anthropométriques et photos, empreintes, etc...

C'est la première fois qu'un tel événement, véritable violation du droit d'activité syndicale, se produit depuis Vichy.

POURQUOI ces matraquages délibérés et sans aucun motif ?

POURQUOI ces opérations de ratonnades ne visant qu'à faire le vide autour des facultés, et à intimider le maximum d'étudiants?

POURQUOI cette intoxication systématique de l'opinion par la presse .

- mensonges sur de prétendus dégâts, comme à Vincennes, où l'administration a reconnu que l'occupation de la fac n'en avait occasionné aucun;
- fausse information sur la réalité de la répression policière;
- déformation systématique des résultats de la participation;

- appels démagogique aux "honnêtes gens", aux "contribuables" tenant lieu de bulletins d'information sur la "situation à l'Université".

Il s'agit en fait de masquer ce qui se passe réellement dans les facultés et ce que sont réellement les luttes étudiantes.

Il s'agit en particulier de masquer l'échec de la loi E.Faure; les pourcentages dérisoires de participation aux votes, (à Nantes, Lettres: 22 %, Sciences: 25%, Sciences Eco: 17%, Droit: 45 %).

Il s'agit pour le pouvoir d'entretenir chez la population un véritable état de psychose vis-à-vis de "l'agitation étudiante", afin de pouvoir briser toute mobilisation à l'Université (par des procès, exclusions, suppressions de sursis, fermetures de facultés...), avant qu'elle puisse rejoindre, effectivement une mobilisation sociale plus dangereuse pour le régime.

Ce qui s'est passé à Nantes n'est pas un cas isolé; partout LA POLICE PROVOQUE ET LA PRESSE MENT.

La population ne doit pas s'habituer à une extension de la répression, à une utilisation toujours plus poussée des ratonnades et des procédures d'exception.

A QUAND L'ETAT D'EXCEPTION?

HIER, les étudiants étaient matraqués dans leurs facultés.

DEMAIN. C'EST DANS LES USINES QUE LA POLICE PENETRERA ET QU'ELLE CHARGERÁ.

INFORMATION OBJECTEURS ...

A la suite des procès de Gilles FREY et de cinq autres objecteurs nous nous sommes mis en grève estimant ne pouvoir continuer un "service civil" complètement dénaturé par le fait que nous étions en réalité considérés comme des militaires sans uniformes.

Le seul point qui avait motivé notre grève était donc le fait que les objecteurs soient passibles des tribunaux militaires.

En bonne logique, la reprise du travail s'effectuerait donc dès que la juridiction militaire serait remise en cause par les autorités en ce qui concerne les objecteurs, ceci d'autant plus que le travail lui-même (que ce soit au S.C.I., à Emmaus, ou aux CEHEA) nous convenait parfaitement.

Mais comment cette juridiction peut-elle être remise en cause? Faut-il un nouveau statut des objecteurs de conscience? la création d'une nouvelle juridiction l'institution d'un règlement interne aux associations ou toute autre solution?

Par souci de réalisme, nous ne préconisons aucune de ces solutions plus que les autres, et nous ne plions même pas notre reprise du travail à la création immédiate d'un texte de loi.

Nous sommes prêts à reprendre le travail dès que la juridiction militaire sera remise en cause par les autorités et de façon nette, même si ce n'est pas officiellement.

Notre mise en liberté provisoire, l'étouffement de notre cas, ne sauraient à eux seuls constituer une réponse (cette réponse que nous attendons depuis le 25 oct.). En effet, le fait que nous soyons en prison est certes regrettable, mais il est secondaire par rapport au motif de notre grève.

Par contre:

1- si une "autorité", M. SCHUMANN, K. FAGGIANELLEI, ou quelque autre personne chargée de l'administration des objecteurs, peut mettre par écrit ne serait-ce qu'une seule phrase remettant en cause

l'application des Tribunaux militaires aux objecteurs de conscience, et affirmant la volonté de l'administration de mettre à l'étude d'autres solutions (peu importe que cette réponse nous soit adressée, ou soit adressée au SCI, à Emmaüs, à Jean Lasserre, Jo Pyronnet ou un autre ami, à condition que nous puissions en avoir une copie).

2- et si cette "autorité" manifeste cette volonté, en promettant que les éventuels "délits" (donc, entre autre, notre affaire) ne seront jugés qu'une fois cette solution trouvée; alors nous reprendrons notre travail, et avec plaisir. Bien entendu, si par la suite il s'avérait que cette remise en cause et cette promesse étaient du bluff, nous reprendrions l'action.

Ceci est la position des six objecteurs "détenus à Gradignan" (J.P. VILLENEUVE, P. LOUBBRY, J. PEYRESAUBES, D. ARRIVE, A. CONIDOU., Pk LE DANTEC). Nous espérons qu'elle est suffisamment claire; elle nous a semblé réaliste dans la mesure où elle ne lie la reprise du travail qu'à une promesse écrite, mais officieuse.

Nous profitons de cette lettre pour remercier nos amis avocats, les amis du MIR, ceux des comités et tous les autres pour les actions et les démarches qu'ils font. J'espère que cet exposé de notre position leur en rendra la poursuite plus facile.

ABONNEMENTS:

Guy RAYNAL 12 rue Béchade 79 CHEF-BOUTONNE

C.C.P. 2094 49 BORDEAUX

ABONNEMENT: 6.00 F. les 10 numéros

ABONNEMENT DE SOUTIEN: 10.00 F.

Le Directeur-Gérant: Jacques METIVIER St Léger-lès-Melle 79 - MELLE.
